

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

IPEX Rapport annuel

**Rapport de la présidence du Conseil d'IPEX aux secrétaires généraux
des parlements nationaux et du Parlement européen**

**Donné
par M. Horst Risse
Secrétaire général du Bundestag allemand**

Point de l'ordre du jour

« Questions relatives à IPEX »

**Rapport de la présidence du Conseil d'IPEX aux secrétaires généraux
des parlements nationaux et relatif à la nomination d'un nouveau
Conseil d'IPEX**

Madame, Monsieur,

Chers collègues,

En tant que président en exercice du Conseil d'IPEX, je viens aujourd'hui vous rendre compte de l'année 2012 pour IPEX. Je succède en cela à l'ancien secrétaire général du Bundestag allemand, Monsieur le Secrétaire d'État Semmler, qui a dirigé pendant plus de deux ans les réunions du Conseil d'IPEX et régulièrement rendu compte ces dernières années sur toutes les affaires concernant IPEX. Monsieur Semmler a pris en janvier 2013 une retraite bien méritée et c'est donc à moi, en tant que secrétaire général du Bundestag allemand, que revient maintenant cette mission. Permettez-moi tout d'abord de vous remercier sincèrement de l'accueil amical et collégial que vous m'avez réservé parmi les secrétaires généraux des

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

parlements nationaux et du Parlement européen. Je vous assure volontiers que le travail technique se poursuivra dans la continuité malgré ce changement de personnes. Le Bundestag allemand est disposé à assumer cette année aussi la présidence du Conseil d'IPEX et à poursuivre son action en faveur des échanges interparlementaires et du renforcement d'IPEX.

Permettez-moi tout d'abord de remercier expressément les parlements nationaux qui ont accepté en 2012 de collaborer au Conseil d'IPEX sur la base des lignes directrices IPEX et, au-delà, de manière volontaire. Il s'agissait des parlements de Belgique, de Chypre, du Danemark, de France, d'Italie, de Lituanie, de Pologne, du Portugal, de Roumanie, de l'assemblée nationale slovène et de la chambre basse britannique. Le Parlement européen a lui aussi participé activement aux travaux des organes d'IPEX.

Parmi ces chambres et parlements, certains ont déjà indiqué être disposés à poursuivre leur collaboration au sein du Conseil d'IPEX. Il s'agit à ce jour de Chypre, de la Lituanie, de l'Italie, de la Belgique, du Danemark, de la France, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la chambre basse britannique et du Parlement européen. D'autres chambres et parlements décideront peut-être aujourd'hui de collaborer sur une base volontaire au Conseil d'IPEX ou au support en tant qu'organe de travail préparatoire pour le prochain mandat.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

J'aimerais remercier plus particulièrement l'assemblée nationale slovène, qui a participé activement pendant plus de deux ans aux travaux du Conseil d'IPEX, qu'elle quitte maintenant de son plein gré.

L'année 2012 a été, du point de vue de la présidence, riche en événements et en succès pour IPEX. Les membres du Conseil d'IPEX susmentionnés et les parlements, qui étaient également disposés à collaborer au Support central, y ont contribué. En cette troisième année de son mandat, la présidence a pu, comme les années précédentes, compter à tout moment sur leur collaboration collégiale et je tiens à remercier sincèrement tous les collègues concernés !

Depuis la mise en service du nouveau site IPEX 2.0 en juillet 2011, les correspondants ont déjà eu à deux reprises, lors de leurs réunions de Ljubljana en 2011 et de La Haye en 2012 (et je remercie à ce propos notre collègue néerlandaise M^{me} Biesheuvel-Vermeijden), l'occasion d'échanger les expériences qu'ils ont faites dans l'utilisation du nouveau site.

J'ai appris aujourd'hui, en marge de notre réunion, que le parlement belge avait accepté d'organiser la réunion des correspondants à Bruxelles en 2013 ! Merci beaucoup pour cette initiative !

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

Le Conseil d'IPEX a élaboré ses activités sur la base des priorités adoptées par IPEX en 2010 et du plan d'action confirmé en février 2012, en prêtant une attention particulière à la base de données IPEX. Le Conseil d'IPEX a prêté une attention particulière à la base de données IPEX. Nous le savons tous : une base de données gagne ou perd en qualité et en fiabilité selon qu'elle met ou non à disposition des informations, données et documents de manière rapide et complète. De la fiabilité et de l'actualité de la base de données dépend en très grande partie son acceptation par les utilisateurs. C'est aussi la condition indispensable pour que la diffusion d'IPEX continue à augmenter.

En tant que secrétaires généraux, vous avez accepté en février 2012 à Varsovie de faire en sorte que vos chambres ou vos parlements mettent à la disposition d'IPEX les ressources humaines, financières et techniques nécessaires à cette diffusion. D'un autre côté, il s'est avéré, en particulier à l'issue des différentes réunions des correspondants, nécessaire de décrire de manière plus détaillée les missions qui incombent aux correspondants pour la mise en œuvre des lignes directrices IPEX, afin de pouvoir mieux cerner l'ampleur des ressources humaines, financières et techniques requises. Sur la base des expériences faites lors des réunions précédentes des correspondants, le Conseil d'IPEX s'est aperçu qu'il existait un écart entre l'exigence et la réalité en ce qui concerne la connaissance, par

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

les parlements nationaux, des missions que les correspondants nationaux doivent effectivement remplir. À cet égard, une description des missions a été élaborée à l'intention des correspondants. Elle leur a été communiquée par courrier dès novembre 2012 et discutée lors de la dernière réunion des correspondants à La Haye. Il convient de l'intégrer aux conclusions des secrétaires généraux sur IPEX. À ce propos, j'aimerais souligner que cette description a caractère de recommandation et qu'elle ne vise en aucun cas à empiéter sur la souveraineté interne des parlements nationaux en matière d'organisation. Beaucoup de mes collègues secrétaires généraux partagent cette vision des choses, comme l'indiquent les nombreux courriers que vous m'avez adressés et qui, tous sans exception, exprimaient un avis positif sur la description des missions des correspondants.

Depuis la mise en ligne du nouveau site IPEX le 1^{er} juillet 2011, la principale avancée concerne la base de données, qui a été développée conformément aux souhaits des correspondants. Le rapport écrit répertorie l'ensemble des améliorations réalisées en 2012. Nous remercions tout particulièrement le département informatique du Parlement européen qui, en collaboration avec l'IPEX Information Officer, a mis les enseignements en pratique. L'un des développements les plus importants concernait l'utilisation des symboles dans IPEX. À cet égard, une compréhension commune des

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

dispositions du traité de Lisbonne est tout aussi importante – je n'évoquerai ici que la définition de l'« avis motivé visé à l'article 7, paragraphe 2 du protocole n° 2 » – qu'une connaissance mutuelle des procédures nationales d'évaluation et de discussion des propositions législatives européennes. Les indications cohérentes, qui peuvent servir de preuve de la fiabilité d'une banque de données, ne sont envisageables que sur la base d'une utilisation des symboles dans IPEX reposant sur des critères harmonisés. On évoquera également à ce propos la coopération avec la Commission européenne, qui gère pour sa part un site Internet consacré aux avis motivés et au dialogue politique.

Nous sommes sur la bonne voie, comme l'indiquent quelques statistiques de l'année 2012. IPEX a ainsi pu mettre en ligne de manière rapide et exhaustive tous les avis des parlements nationaux concernant la « proposition de règlement relatif à l'exercice du droit de mener des actions collectives dans le contexte de la liberté d'établissement et de la libre prestation des services » [COM (2012) 130 final] dit « règlement Monti II ». Le symbole R prévu pour les avis motivés a été correctement utilisé. Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, les dix-huit voix nécessaires au dépôt d'une objection formelle au regard du principe de subsidiarité ont été réunies. Comme vous le savez, la Commission a ensuite retiré sa proposition.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

D'une manière générale, on peut dire que la qualité des données de la base IPEX s'est améliorée de façon substantielle en 2012.

Les autres domaines d'IPEX ont eux aussi été améliorés de façon substantielle. Les chambres et les parlements sont de plus en plus nombreux à avoir recours à la section « Nouvelles » afin de rendre compte de l'actualité de leurs travaux en matière de politique européenne, un domaine dont l'importance pourrait encore augmenter à l'avenir. Outre les contributions rédactionnelles de l'IPEX Information Officer, ce sont les parlements de Belgique, de France, d'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de Pologne et de Grande-Bretagne qui ont publié le plus de nouvelles. Assurant la présidence d'IPEX, le Bundestag allemand a bien entendu donné l'exemple. IPEX a connu d'autres améliorations en termes de contenu grâce à la présentation, par les parlements nationaux, de la méthode de travail qu'ils mettent en œuvre pour l'examen des aspects de subsidiarité et de proportionnalité. Le tableau standardisé utilisé à cet égard a été proposé et élaboré par l'assemblée nationale slovène et permet de comparer les méthodes de travail. Enfin, la page de la Conférence des présidents est devenue beaucoup plus informative grâce à la publication des résultats des conférences passées. IPEX a donc également une fonction d'archives.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

Permettez-moi quelques remarques sur les 16^e, 17^e et 18^e rapports semestriels de la COSAC et sur la résolution du Parlement européen relative au 18^e rapport « Mieux légiférer » de la Commission, des documents qui contiennent des commentaires concernant IPEX. IPEX est qualifié dans ces rapports d'outil important au service des échanges interparlementaires et il s'est bien établi. Des progrès importants ont par exemple été réalisés en ce qui concerne la communication à IPEX, en anglais et/ou en français, de synthèses des décisions importantes prises par les parlements nationaux. Mais cette présentation globalement positive va de pair avec l'engagement de s'améliorer encore. Les participants se sont ainsi accordés à reconnaître que la notoriété d'IPEX varie beaucoup d'un parlement national à l'autre. L'une des missions des correspondants nationaux IPEX et de leurs supérieurs devrait être de mieux faire connaître le site dans leurs chambres et leurs parlements. On peut citer comme exemples à suivre le Riksdag suédois, la House of Lords britannique ou le Parlement européen, où les correspondants ont proposé, avec l'IPEX Information Officer, des réunions d'information en ce sens ou étendu le cercle des correspondants internes aux parlements. Les échanges de bonnes expériences et la promotion d'IPEX bénéficient également du projet de partenariat récemment créé. Ce projet vise à mettre en réseau les correspondants IPEX au sein de petits groupes, également avec l'aide des forums existant au sein d'IPEX, et en intensifiant les contacts personnels afin d'améliorer les échanges de

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

meilleures pratiques. Le Conseil d'IPEX soutient ce projet et procédera fin 2013 à une première évaluation destinée à établir s'il a fait ses preuves.

Conformément à ses lignes directrices, le Conseil d'IPEX a vocation à être un organe capable de réagir de manière rapide et adéquate aux exigences actuelles de la coopération interparlementaire. En ce qui concerne le contenu, on peut citer comme exemples les débats sur le développement futur de l'union économique et monétaire ou sur le contrôle parlementaire de la politique étrangère et de sécurité commune. Dans ce contexte, le Conseil d'IPEX a également examiné dans quelle mesure les forums protégés par mot de passe d'IPEX, déjà disponibles au plan technique, peuvent servir à l'échange d'informations informelles. IPEX ne se pose nullement en concurrent des représentants permanents des parlements nationaux à Bruxelles. Le Conseil d'IPEX espère que l'ouverture des forums à un groupe d'utilisateurs plus étendu permettra une utilisation plus ample et de meilleure qualité de ce moyen mis au service des échanges interparlementaires. Le Conseil d'IPEX répond ainsi à une exigence formulée par les présidents de parlement dans leurs conclusions de Bruxelles en 2011 et de Varsovie en 2012.

Lors de sa dernière réunion en décembre 2012, le Conseil s'est également demandé s'il serait possible, à l'avenir, d'héberger sur IPEX

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

les sites Internet d'autres réunions interparlementaires permanentes, comme c'est déjà le cas de la page de la conférence des présidents. Le Conseil d'IPEX a examiné cette question en prenant pour exemple la Conférence interparlementaire pour la politique étrangère et de sécurité commune. On pourrait également en imaginer d'autres, comme la Conférence sur l'Union économique et monétaire qui doit être créée sur la base de l'article 13 du pacte budgétaire, ou sur des questions liées à la politique en matière de justice et d'affaires intérieures. Après avoir reçu plusieurs demandes en ce sens de la part de parlements nationaux, le Conseil d'IPEX a examiné si IPEX pourrait remplir cette fonction de plate-forme d'information pour les conférences interparlementaires permanentes. Il en a conclu qu'IPEX serait en mesure, en concertation avec la présidence respective, d'en publier les conclusions, les rapports de réunion et les documents de séance. Dans les conclusions qu'ils ont adoptées en 2007 à Bratislava, les présidents de parlement ont déjà estimé qu'IPEX pourrait remplir ce rôle de plate-forme. Je vous prie de soumettre aux présidents de parlement la proposition d'héberger sur IPEX l'échange interparlementaire sur les thèmes de ces conférences permanentes. Un tel élargissement de l'offre d'IPEX pourrait en fin de compte augmenter la visibilité de ces conférences et les informations dont elles font l'objet.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

Permettez-moi de signaler que l'année dernière, IPEX a poursuivi sa coopération permanente avec la Commission et avec le Conseil, les contacts avec la Commission étant déjà fortement professionnalisés et pérennisés.

En ce qui concerne la collaboration avec la Commission, le Conseil d'IPEX s'est également penché sur la question de savoir si la Commission pourrait fournir aux parlements nationaux, par l'intermédiaire d'IPEX, l'intégralité de ses documents COM. Cela concerne en particulier les documents COM qui ont été adoptés par le collège des commissaires et que la Commission transmet exclusivement au Conseil. Ces documents ne figurent pas encore dans IPEX. Comme il est de la mission des parlements nationaux de contrôler le travail de leurs gouvernements au Conseil, il leur serait extrêmement utile de recevoir également ces documents. La présidence est consciente que cela nécessite un engagement politique de la Commission et demande donc aux secrétaires généraux de soumettre une demande en ce sens à la Commission par l'intermédiaire des présidents de parlement.

Au plan technique, IPEX espère que la mise en place de la plate-forme de communication eTrustEx par la Commission se traduira par une amélioration substantielle en ce qui concerne la communication fiable et rapide des données et documents. La mise en œuvre prévue ne

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

devrait toutefois en aucun cas déprécier les efforts accomplis par les parlements nationaux pour transmettre les données et les documents de manière fiable et rapide à l'aide de la communication automatisée par xml. L'utilisation du langage de transfert de données xml a comme autre effet de soulager les ressources des parlements nationaux. Elle décharge également les correspondants des activités courantes, ce qui pourrait leur permettre de se consacrer davantage aux forums ou à la publication de nouvelles sur IPEX. Pendant la réunion des correspondants à La Haye, les parlements de Finlande et de Suède ainsi que le sénat tchèque ont exposé, à l'aide d'exemples, comment ils utilisent déjà xml. Le Bundestag allemand a lui aussi commencé à transmettre par xml des informations de ses bases de données internes à IPEX. L'introduction du langage xml pourrait être grandement facilitée par le « kit xml » mis au point et utilisé par les deux chambres du parlement italien. Il s'agit d'un ensemble modulaire d'outils permettant la transmission automatisée, mais ciblée, des données à IPEX. Nos collègues italiens ont mis cet ensemble à la disposition de tous les autres parlements, qui peuvent y accéder directement depuis IPEX. Je les en remercie.

L'intérêt que suscite IPEX auprès de la recherche scientifique et des citoyens européens a encore augmenté pendant la période sous revue, notamment grâce aux mesures prises pour compléter le site IPEX, où

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

il est maintenant possible de naviguer dans toutes les langues officielles de l'UE.

Pendant l'année écoulée, l'IPEX Information Officer de Bruxelles a exercé à nouveau une fonction particulièrement importante. Il est le premier interlocuteur des correspondants en cas de problème technique et assume, en tant que webmestre, la responsabilité de la gestion d'IPEX. À l'issue de la première période de travail de l'IPEX Information Officer engagé en 2011 - il s'agit de notre collègue roumain Calin Racoti, très apprécié des correspondants et des organes d'IPEX - qui s'est terminée en 2012, vous avez, en tant que secrétaires généraux, signé la nouvelle lettre d'intention valable elle aussi pour deux ans, faisant en sorte que ce poste si important puisse à nouveau être pourvu. L'engagement que vous avez pris de financer entièrement ce poste par les parlements nationaux nous a permis de renouer à ce propos avec la normalité, le Bundestag allemand s'étant à nouveau engagé à jouer le rôle d'employeur pour les années 2013 et 2014. Vous recevrez dans les prochains jours un courrier dans lequel je vous demande de virer la somme assurant le financement du poste en 2013. Vous vous en souvenez, la présidence avait demandé de prendre d'ici au 31 janvier 2013 l'engagement de financement pour les années 2013 et 2014 sous la forme de la lettre d'intention susmentionnée.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

Nous avons reçu jusqu'à présent les engagements des parlements d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, de Chypre, du Danemark, de Finlande, de France, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Espagne, de Hongrie, d'Irlande, d'Italie, de la Lituanie, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de Roumanie, de Slovénie, de Suède. À la fin de l'année 2013, je vous prierai à nouveau, sur la base d'un calcul concret, de virer le montant dû par chaque parlement national pour 2014. La somme totale sera probablement répartie non entre 27 parlements nationaux, mais entre 28, en raison de l'adhésion de la Croatie à l'UE. À ce propos, j'aimerais également remercier le Parlement européen, qui continue à mettre ses infrastructures à la disposition de l'IPEX Information Officer, qui se trouve ainsi en bonne compagnie, à proximité immédiate des représentants des parlements nationaux à Bruxelles.

Comme je l'ai déjà expliqué, le Bundestag allemand est disposé à participer au Conseil d'IPEX et à poursuivre les tâches incombant à la présidence en 2013/2014 également. Je vous demande donc de m'accorder votre voix ! Je serais très heureux de pouvoir saluer à nouveau au sein du Conseil d'IPEX les autres représentantes et représentants de vos administrations parlementaires.

**Réunion des secrétaires généraux des parlements nationaux
des États membres de l'Union européenne
le 11 février 2013 à Nicosie**

Je terminerai en vous demandant d'adopter les conclusions relatives à IPEX.

Je vous remercie de votre attention !